

ENCORE UN HARENG, COMMISSAIRE ?

Le commissaire Bailleul se retint à temps de raccrocher le téléphone, le préfet de Seine-Maritime n'apprécierait sûrement pas de se faire couper le sifflet au milieu de sa péroraison. Comme s'il ne suffisait pas du maire et du sous-préfet qui l'appelaient à tout bout de champ depuis cette maudite Foire aux Harengs, voilà que le préfet s'y mettait à son tour ! Sans parler du procureur, qui le harcelait littéralement. Rongeant son frein, il laissa le haut fonctionnaire aller jusqu'au bout de son sermon, l'œil rivé à l'affiche de la 44^e Foire aux Harengs qui semblait le narguer. Après les événements des 16 et 17 novembre 2013, l'affichette haute en couleur de l'Office de Tourisme de Dieppe avait quelque chose de déplacé.

Ces messieurs (et cette dame, car le procureur était une femme, jolie d'ailleurs) avaient beau jeu de lui marteler jour après jour que l'enquête piétinait, il ne le savait que trop. Avec l'équipe dont il avait hérité, elle ne risquait guère de progresser. La bonne volonté des officiers de police judiciaire du commissariat de Dieppe n'était pas en cause, mais force était de constater qu'ils n'étaient ni des fins limiers, ni des foudres de guerre. A leur décharge, ils n'avaient qu'une expérience limitée des affaires criminelles. Comme toute cité portuaire, Dieppe avait bien son lot de trafics divers, avec les problèmes de sécurité qui vont de pair, mais rien de bien méchant. "Dieppe n'est pas Marseille," ainsi son prédécesseur avait-il conclu son speech de passation des pouvoirs. Ce truisme encourageant avait fait la une de "Paris-Normandie", le lendemain matin.

En partant à la retraite après quinze années sans gloire ni aspérités passées à la tête de la police dieppoise, le commissaire divisionnaire Lesueur libérait un poste réputé tranquille, le rêve de tout policier en fin de carrière. L'inspecteur principal Bailleul, 53 ans et trente années de service dans la police nationale au compteur, avait vu là une opportunité de quitter enfin le commissariat de Bobigny où la tâche devenait aussi ingrate qu'épuisante ; sa dernière chance, aussi, de passer commissaire avant la retraite. Ayant épluché les statistiques officielles, il se voyait déjà couler des jours tranquilles à Dieppe, petite ville paisible qui parvenait à conserver un taux de délinquance remarquablement bas malgré un taux de chômage élevé et une précarité galopante. Il avait fait acte de candidature parmi les premiers, bien décidé à obtenir ce poste très convoité. Parmi ses collègues, seul Panini, un natif de Nice qui ne rêvait

que palmiers, sable fin et strings, jouait les rabat-joie : “Tu vas te faire chier à Dieppe, à moins d’aimer les galets et la pluie.”

Jacques Bailleul avait mis l’été à profit pour redécouvrir Dieppe et sa région. Normand d’origine, il n’était pas retourné dans le pays de Caux ni sur la côte d’Albâtre depuis l’époque où il allait en colonie de vacances à Saint-Aubin-sur-Mer. D’emblée, la ville lui avait fait bonne impression. Lovée dans l’étroite vallée de l’Arques, encaissée entre deux hautes falaises, elle bénéficie d’un site assez remarquable. Sa plage de galets ne faisait peut-être pas l’unanimité auprès des amateurs de bains de mer, mais qu’à cela ne tienne, elle offrait aux vacanciers ce qu’on trouve de nos jours dans toute station balnéaire digne de ce nom : un casino, un golf de 18 trous, un hippodrome, et même une piscine d’eau de mer chauffée, sage précaution compte tenu du climat de la côte normande, moins clément il est vrai que celui de la Côte d’Azur. Encore actif et animé malgré la raréfaction des espèces, son port de pêche - le premier du pays pour la coquille Saint-Jacques avait-il appris - est manifestement le principal atout de cette ville de 33 000 habitants.

Seule ombre au tableau, la liaison par ferry avec Newhaven avait du plomb dans l’aile. Était-ce un avatar de nos brouilles ancestrales avec les Anglais, qui nous disputaient déjà ce petit port pendant la guerre de Cent ans, cinq siècles avant que les Parisiens ne daignent en apprécier l’air marin ? Lui s’en emplissait les poumons tant et plus lors des longues promenades quotidiennes sur la grève ou sur la falaise qu’il faisait par tous les temps. Quinze jours lui avaient suffi pour tomber sous le charme de cette cité calme et coquette, joliment arrangée et mise en valeur. Au moment de la quitter, il n’avait plus qu’une hâte, y revenir et s’y installer. Lorsqu’en septembre le poste lui fut attribué, avec le grade de commissaire, il avait été le plus heureux des hommes ; le 1^{er} octobre, jour de sa prise de fonctions, il se sentait déjà dieppois dans l’âme.

La ville de Dieppe avait bien fait les choses, elle l’avait accueilli sous un ciel radieux, plein de promesses. Ce même ciel, bleu azur et sans nuage, qu’arborait l’affiche de la 44^e Foire aux Harengs. Cette foutue affiche était punaisée au mur du bureau quand il en avait pris possession, il l’avait trouvée à son goût au début, elle égayait la pièce qui en avait bien besoin, mais elle lui sortait par les yeux à présent. Pourtant, ce petit chef-d’œuvre d’art populaire aux couleurs vives et gaies avait tout pour vous mettre le cœur en fête. Pour vous faire oublier les rigueurs climatiques susceptibles d’affecter l’événement : la foire avait traditionnellement lieu à la mi-novembre, pour la simple et bonne raison que c’est le moment de l’année que choisissent les harengs pour frayer au large de la

côte normande, un exemple rare de bonne entente entre l'homme et l'animal. On y voyait une armée de harengs vêtus de marinières envahir en rangs joyeux et serrés le quai Henri IV sous l'œil bienveillant de Notre-Dame de Bon Secours, perchée sur sa falaise. L'artiste à qui l'on devait cette allégorie piscicole n'avait oublié personne. Rassemblées quai Duquesne, de jolies coquilles Saint-Jacques attendaient sagement leur tour au pied d'un manège pris d'assaut par les harengs. Tellement heureuses d'être, elles aussi, de la fête que le rouge corail leur montait aux joues.

C'est pour le coup qu'elle avait été gâchée, la foutue fête ! Le commissaire jeta un œil par la fenêtre, il pleuvait à verse. Comme vache qui pisse, comme on dit en Normandie où l'on sait de quoi on parle pour ce qui est des vaches et de la pluie. Adieu le ciel bleu de l'affiche de l'Office de Tourisme, finie la sinécure promise par le divisionnaire Lesueur, Bailleul avait le sentiment désagréable de s'être fait rouler dans la farine, comme un vulgaire hareng. Pour autant, il ne pouvait s'en prendre qu'à lui-même, personne ne l'avait obligé à candidater. Son ancien collègue Panini, s'il lisait la presse, devait bien rigoler. Il se leva d'un bond et arracha cette saloperie d'affiche d'un geste brutal. La chiffonner ne suffirait pas à passer ses nerfs, il la déchira en mille morceaux qu'il expédia rageusement dans sa corbeille à papiers.

*

Avant ce maudit week-end des 16 et 17 novembre, Jacques Bailleul n'avait aucune idée de ce que pouvait être une Foire aux Harengs. Cette festivité typique de la Côte d'Albâtre, dont la tradition remonte au Moyen-Âge, avait été remise au goût du jour à la fin des années 60. Chaque mois de novembre, du Tréport à Fécamp, toutes les cités portuaires de la Côte fêtent le hareng, le "poisson-roi", venu de la mer du Nord tout spécialement pour se laisser pêcher en Manche. Aux dires du lieutenant Deschamps, la Foire de Dieppe, qui fête aussi la coquille Saint-Jacques, sa "reine" en quelque sorte, était celle qui attirait le plus de monde, la plus réussie. Il se pouvait que Deschamps, natif de Dieppe, manquât d'objectivité. Mais le commissaire Bailleul, encore sous le charme de la ville, ne demandait qu'à croire son adjoint. Pour mieux découvrir cette festivité inédite et en profiter tout à loisir, il s'était mis en congé, passant la main à son bras droit.

L'Office de Tourisme avait bien fait les choses. Honorant sa promesse de ciel bleu, il avait donné congé au mauvais temps qui sévissait depuis le début du mois. Une faveur appréciée des quelque cent mille visiteurs que la ville avait reçus durant ces deux jours. Un véritable raz-de-marée. En quelques instants, le centre-ville, si calme la veille encore, avait été rempli à ras bord, les rues envahies de véhicules cherchant

désespérément une place, les brasseries, restaurants et cafés pris d'assaut. Bailleul s'était félicité de ne pas avoir à s'occuper de la logistique et de la circulation. Deux jours de suite, comme sur l'affiche, une foule dense et compacte avait déambulé sur les quais dans une ambiance joyeuse et enfumée, humant à pleins poumons les effluves des harengs et des coquilles Saint-Jacques qui grillaient sur la braise tout le long du parcours. On ne faisait halte que pour déguster la chair grillée, ô combien savoureuse, des héros et héroïnes de la fête.

Bailleul voulait tout voir et tout goûter, comme un enfant. Toute la journée du samedi, il avait baguenaudé dans les rues de Dieppe, s'en mettant plein les mirettes et plein la lampe. Il rafoyait des harengs grillés, les restaurateurs dieppois prenaient un malin plaisir à le gâver : "Encore un hareng, commissaire ?"

Il prenait un dernier verre pour faire passer une dernière brochette au comptoir du New Haven, quai Henri IV, quand soudain son portable, resté muet au fond de sa poche jusque là, l'avait fait sursauter. Le lieutenant Deschamps l'appelait à la rescousse, une sale affaire, chef ! Finie, la fête, pour lui. Dieu merci, on avait réussi à laisser les milliers de gens encore entassés sur les quais à minuit passé dans l'ignorance du drame qui venait de se jouer à quelques rues de là. Policiers, procureur, médecin-légiste, ambulanciers, tous ceux qui avaient œuvré main dans la main dans les coulisses de la Foire avaient tenu leur langue, si bien que le lendemain dimanche, la fête avait pu reprendre de plus belle, comme si de rien n'était.

Ce n'est qu'aux premières heures du lundi matin que la nouvelle avait filtré. Trop tard pour faire la une de "Paris-Normandie." Bailleul, à qui le procureur Isabelle Carpentier avait officiellement confié l'enquête, se félicitait d'avoir gagné un peu de temps et de tranquillité, il savait d'expérience combien l'un et l'autre sont précieux en la matière. La suite des événements allait lui donner doublement raison. En moins de 48 heures, en effet, il s'était retrouvé avec non pas un, mais deux cadavres sur les bras.

Le premier, celui du samedi soir, était celui d'un sculpteur sur ivoire qui tenait boutique rue d'Ecosse, à deux pas de l'église Saint-Jacques. C'est là qu'on l'avait trouvé, baignant dans son sang au fond de l'atelier attenant au magasin. Surpris de voir les volets ouverts et la lumière allumée dans l'arrière-boutique en pleine nuit, un voisin qui rentrait se coucher après un dernier tour à la foire avait donné l'alerte. Apparemment, rien n'avait été dérangé dans la boutique, statuettes, figurines et objets d'art en ivoire de toutes sortes et de toutes tailles - maquettes de bateau, échiquiers avec leurs pièces, etc. - étaient à leur place, alignés dans les vitrines ou installés dans des niches. En revanche, l'atelier était sens dessus dessous. Burins, râpes et

grêles jonchaient le sol, un désordre incongru dans ce lieu où d'ordinaire tout n'est que minutie et précision. Le malheureux gisait à même le sol, entre un tour et une fraiseuse. Sur l'établi, un cône de belle taille auquel il devait être en train de travailler était couvert de sang. Orphelin et sans voiles, le navire ne prendrait pas le large de sitôt. L'artisan d'art avait été sauvagement poignardé avec un pointeau que l'assassin avait laissé fiché dans son cœur. Près de lui, un martelet qui avait dû servir à enfoncer l'outil. Sans doute une tentative de cambriolage qui avait mal tourné, on sait combien l'ivoire est recherché, même en petite quantité cette matière précieuse peut rapporter gros. Un détail avait attiré l'attention du commissaire Bailleul. Dans un coin de l'établi, une bouteille de whisky aux trois-quarts vidée - un "Laphroaig" 15 ans d'âge, s'il vous plaît - et deux verres vides dans lesquels on avait manifestement bu étaient posés sur un plateau de service en ivoire.

"Il picolait, l'artiste ?" demanda-t-il à son adjoint.

Deschamps connaissait tous les potins de la ville, les faits et gestes de chacun de ses habitants. L'ivoirier, un certain Pierre-Yves Levasseur, âgé de 57 ans, avait en effet la réputation de lever le coude sans se faire prier. Même quand il était seul, ce qui lui arrivait plus souvent qu'à son tour. Ce descendant d'une dynastie ancienne et respectée d'ivoiriers dieppois travaillait seul et vivait en solitaire. Célibataire endurci, il sortait peu et avait peu d'amis.

"Pourquoi deux godets, alors ? Pour se sentir moins seul ? Vous me ferez analyser tout ça, conclut Bailleul, en montrant la bouteille et les verres. Et je veux l'alcoolémie du bonhomme vite fait, bien fait."

Le second cadavre était celui d'un homme jeune à la peau noire dont l'origine africaine ne faisait aucun doute. C'est un pêcheur matinal qui l'avait trouvé dans l'eau du port, le lundi 18 novembre à l'aube. Au moment de lever l'ancre, il avait eu la mauvaise surprise de découvrir un corps gonflé et sans vie coincé entre la coque de son bateau et celle du bateau voisin du sien, un chalutier en mauvais état qu'il n'avait jamais vu amarré à cet endroit. Le corps était retenu par des cordages qui l'avaient empêché de dériver vers le large. Aucun papier sur lui, aucun indice quant à son identité. Si la noyade ne faisait a priori aucun doute, la cause en était incertaine, bagarre, bousculade, chute accidentelle, suicide...

*

Pour troublante que fût la survenance de ces deux morts violentes dans un espace-temps aussi restreint, le commissaire et le procureur convinrent spontanément qu'il n'y avait pas lieu de les relier. A quelque chose malheur est bon, se consola le commissaire Bailleul, ces deux affaires non prévues

au programme lui permettaient de travailler main dans la main avec le procureur de Dieppe. D'emblée, le courant était passé entre elle et lui. Isabelle Carpentier n'était pas que jolie, elle était énergique et sympathique, il l'inviterait à dîner un de ces soirs, histoire de mieux faire connaissance...

La presse eut moins de scrupule que la justice et la police réunies à associer ces deux morts suspectes, sans pour autant fournir le moindre élément de preuve. Le titre de une de "Paris-Normandie", le mardi matin, restait toutefois assez ambigu pour noyer le poisson, ce qui faisait plutôt l'affaire du commissaire : "Un ivoirier lâchement assassiné, un corps trouvé dans le port." En revanche, la semaine suivante, le titre du "Nouveau Détective" invitait explicitement les lecteurs à faire le lien que les enquêteurs se refusaient à établir : "Mystérieux double meurtre à Dieppe."

Les Dieppois, pour leur part, étaient assez imaginatifs pour échauffaudeur les hypothèses les plus absurdes et faire courir les rumeurs les plus folles sans l'aide de la presse, ainsi que Bailleul ne tarda pas à s'en apercevoir. Au demeurant, les sons de cloches différaient notablement d'une rive de l'Arques à l'autre. Malgré le double trait d'union des ponts Ango et Colbert, l'estuaire qui sépare les deux rives est difficile à franchir, dans un sens comme dans l'autre, lui apprit le lieutenant Deschamps : pire que le Rubicon, une véritable ligne de démarcation.

Pour les "bourgeois" de la rive gauche, le lâche assassinat d'un des leurs, le dernier d'une lignée d'ivoiriers qui avait contribué au renom de la ville autrefois, ne pouvait être porté qu'au crédit des gens du Pollet, le quartier des pêcheurs, ceux "d'en face". D'autres y voyaient la main d'une des bandes de Neuville, au-dessus du Pollet. Là-haut, c'était racaille et compagnie. Depuis la crise de la pêche, on voyait un peu trop souvent les jeunes des cités HLM, désœuvrés, errer dans le centre-ville où ils n'avaient rien à faire, en tout cas rien de mieux que chaparder et foutre la pagaille.

Rive droite, on voyait les choses sous un tout autre angle. Depuis que les premiers bateaux partis de Dieppe avaient touché la côte de Guinée, au XIV^e siècle, les marins-pêcheurs cohabitaient pacifiquement avec les ivoiriers de la rive gauche, l'audace des uns faisant la fortune des autres. Qui, au Pollet, serait assez fou pour prendre le risque de remettre en cause cette alliance tacite qui avait fait naguère la prospérité de la ville ? Et, par la même occasion, d'entâcher la Foire aux Harengs et aux Coquilles Saint-Jacques, la fête des pêcheurs ? Il fallait chercher ailleurs. Comme disait le curé de Notre-Dame des Grèves, il y a toujours plus pauvre et déshérité que soi. Celui de Notre-Dame de Bon Secours, qui veillait sur les marins et les pêcheurs du haut de la falaise, ne pensait pas autrement.

Depuis quelque temps, des bandes venues on ne sait d'où disputaient le pavé aux bandes locales, telles les mouettes qui avaient envahi la ville, chassant pigeons et corbeaux. Cette année, la Foire aux Harengs avait même accueilli une troupe d'Africains, du jamais vu ! Par le passé, on avait eu droit aux Bretons, avec leurs coiffes et leurs binious, et même à une tribu d'authentiques Indiens venus tout droit de l'Arizona avec leurs plumes et leurs tambours. Mais là, ça dépassait l'entendement. Qu'avaient à faire dans une foire "bien de chez nous" ces noirs qui crachaient le feu, jouaient du tam-tam et dansaient comme des fous, les uns vêtus de costumes outrancièrement bariolés, les autres à moitié nus ? D'autres encore vendaient des colifichets à quat'sous, de la marchandise tombée du camion, ça ne faisait aucun doute. Mais qu'attendait la police pour les appréhender : qu'ils retournent chez eux ?

La police explorait toutes les pistes possibles, n'en excluant et n'en privilégiant aucune, selon la formule consacrée que, faute d'indices solides, le commissaire Bailleul se voyait contraint de débiter à longueur de conférences de presse. Les voisins de l'ivoirier étaient à la fête au moment du drame, celui qui avait déclenché l'alerte sitôt rentré chez lui n'avait rien vu, rien entendu. L'autopsie confirmait que le décès était dû à de nombreuses blessures par arme blanche, sans aucun doute le pointeau restée planté dans le cœur. Le sculpteur avait l'estomac vide mais 2,4 grammes d'alcool dans le sang, ce qui est beaucoup, même pour un alcoolique notoire et chronique. On n'avait toujours aucune idée de l'identité du jeune homme noir, une photo publiée dans la presse n'avait rien donné. Son autopsie confirmait que la noyade était la cause de sa mort. Plus curieux était qu'il présentait lui aussi un taux d'alcoolémie anormalement élevé, plus de 2 grammes. Ce ne pouvait être qu'une coïncidence, Bailleul voyait mal le notable partager son Laphroaig *after hours* avec un inconnu, à plus forte raison un nègre de passage. En revanche, il était tout à fait possible que ce pauvre type soit bêtement tombé à la baille parce qu'on l'avait fait boire et que, n'en ayant pas l'habitude, il s'était trouvé bourré comme un coing.

*

Bailleul enfila son manteau, vissa sa casquette sur son crâne à cause du vent violent, et se dépêcha de filer à son rendez-vous. Il tombait des cordes, l'eau montait à vue d'œil dans les rues, le boulevard Georges Clémenceau se transformait en torrent, il regretta de ne pas avoir mis ses bottes. Bravant la tempête, il se mit en marche courageusement, il se surprenait à prendre goût au mauvais temps qui sévit parfois sur la côte. La pluie froide lui rafraîchirait les idées. Une, en particulier, commençait à lui trotter dans la tête, c'était la raison de son

rendez-vous avec Charles Gosselin, le conservateur du Château-musée de Dieppe. Le Guide Vert lui avait appris que cet ancien château-fort abrite une des plus importantes collections d'ivoires d'Europe. Niché au sommet de la falaise pour surveiller le littoral et protéger la ville, qu'il domine du haut de ses enceintes, l'édifice a fière allure. Dans la bourrasque, sa silhouette évoquait les dessins lugubres de Victor Hugo illustrant *La légende des siècles*. Une odeur poisseuse flottait dans l'air humide. Ce n'était plus la fumée des harengs qui chatouillait désagréablement les narines du commissaire et le prenait à la gorge, à présent, mais l'odeur de la peur qu'il ne connaissait que trop bien, comme tout flic de la criminelle. La peur, mère des haines les plus mortelles ...

Le bureau de Gosselin offrait un magnifique point de vue sur la mer en furie : de quoi inspirer ce fils de marin, qui s'avéra intarissable sur l'histoire de Dieppe et de ses capitaines courageux, pêcheurs à la morue ou à la baleine, corsaires et autres ivoiriers. Bailleul eut beaucoup de mal à le ramener à la période contemporaine et à l'affaire qui l'occupait. Une question le titillait : sachant les efforts déployés au plan international pour protéger l'éléphant, espèce en voie de disparition, où et comment s'approvisionnent les ivoiriers, corporation dont il ignorait tout avant que le destin ne mette le cadavre de l'un de ses membres éminents sur sa route ?

“Ah, là, vous mettez le doigt sur le problème numéro un, mon cher, la matière première ! Depuis que la convention de Washington a été signée en 1976, le commerce de l'ivoire est interdit et les ivoiriers n'ont plus le droit d'utiliser que ce qu'ils ont en stock. Du coup, leur activité périclité et leur savoir-faire s'appauvrit, l'ivoire ne nourrit plus son homme de nos jours, et le pire, c'est qu'il n'y a pas de relève. Parmi les rares survivants, beaucoup sont des artistes, comme notre regretté Levasseur. Pierre-Yves était un sculpteur habile, un des plus doués. Il supportait mal de ne plus avoir qu'à réparer ou restaurer des pièces anciennes.

- C'est pour cela qu'il buvait ? demanda Bailleul tout à trac.

- Pour cela et, je suppose, pour des raisons plus personnelles. C'était un solitaire, on a dû vous le dire. Mais, de vous à moi, la solitude, ça n'est jamais bon, vous savez.”

Bailleul hocha la tête en signe d'acquiescement, il savait en effet. Après l'échec de deux mariages, il n'avait jamais tenté l'expérience d'un troisième. Puis, gardant le silence, il regarda fixement son interlocuteur. Le commissaire avait la nette impression que le conservateur lui avait dit quelque chose d'important, une intuition se faisait jour dans un coin de son cerveau :

- Une dernière question, si vous permettez. Est-il possible de dater l'ivoire ?

- Mais bien entendu, mon cher. S'il vous faut un expert, n'hésitez pas, je me tiens à votre disposition."

*

De retour au bureau, il commença par appeler la proc'. Le temps qu'elle décroche, il décida de franchir un pas supplémentaire dans leur relation et l'appela, pour la première fois, par son prénom :

"Isabelle ? Il faut absolument pousser plus loin la perquisition chez Levasseur, et faire expertiser tous ses ivoires. Gosselin peut s'y coller."

Puis, tout heureux que la proc' lui ait donné son accord d'un chaleureux "OK, Jacques", il appela le capitaine Delamare, aux Douanes :

"Dites-moi, capitaine, à quand remonte votre dernière saisie d'ivoire ?

- Vous voulez rire, commissaire !? Il y a belle lurette que Dieppe ne commerce plus avec l'Afrique. Dans les années 30, on importait encore pas mal de bananes des Canaries et un peu d'oranges du Maroc, mais c'est bien fini, tout ça, aujourd'hui. Dieppe, ce n'est pas Le Havre, vous savez !

- Ni Marseille, *je sais*", répondit Bailleul, vexé.

Néanmoins, l'idée continuait à se frayer un chemin, il interrogea aussitôt son lieutenant :

"Dis voir, Deschamps, te souviens-tu du nom du bateau amarré à côté de celui du pêcheur qui a trouvé le black ?

- Oui, chef, le *Casamance*. Jamais vu ce rafiot par ici.

- Putain, Deschamps, fonce au port ! Et si par miracle il est encore là, ce foutu bateau, mets-le moi sous scellés et fouille-le moi de la hune à la cale, je demande tout de suite un mandat à la proc."

Deschamps parti, il appela le directeur de l'Office de Tourisme, il avait sympathisé avec lui lors d'un dîner donné par le Sous-Préfet :

"Vous sauriez me dire, Monsieur Lemonnier, d'où venait le groupe folklorique africain qui dansait quai Duquesne, à la Foire aux Harengs ?

- Parfaitement, monsieur le commissaire, c'est moi qui les ai engagés. Ils venaient de Casamance. Vous savez, sur la côte ouest ...

- *Je sais* où se situe la Casamance, Monsieur Lemonnier, le coupa Bailleul, à nouveau vexé mais reprenant soudain confiance, car il avait mis en plein dans le mille.

- C'est Levasseur, l'ivoirier assassiné, qui me les avait recommandés, poursuivit Lemonnier. Il les avait vus là-

bas, au Club Méd où quelque chose comme ça, Pierre-Yves allait de temps à autre faire un tour en Afrique. Sur les traces de ses ancêtres, mais en touriste. Fini, le temps des corsaires !

- Et celui des safaris ?

- Plaît-il ?

- Ce n'est rien, je vous remercie, vous m'avez bien aidé, cher ami.''

*

Deschamps n'en revenait toujours pas, la fouille du *Casamance* avait porté ses fruits bien au-delà des espoirs du commissaire. Ce n'est pas quelques bibelots dérobés rue d'Ecosse qu'on avait trouvés à fond de cale, mais bel et bien deux défenses entières, dissimulées sous une couverture pleine de mazout, en attente de livraison. Leur analyse allait confirmer qu'elles avaient été fraîchement prélevées sur un pachyderme de belle taille. Mais nulle trace de l'équipage. Si jamais les marins du *Casamance* avaient repris la mer, c'était à la nage ou à bord d'un esquif autre que le leur, le chalutier hors d'âge avait perdu tout son carburant et prenait l'eau de toutes parts. Ils l'avaient purement et simplement abandonné, avec sa précieuse cargaison. Tout comme ils avaient abandonné à son sort leur camarade repêché sans vie dans le port : peut-être s'étaient-ils débarrassés d'un complice qui avait la langue trop pendue après avoir bu un coup de trop ?

La perquisition chez Levasseur apporta elle aussi son lot de surprises, conférant à l'affaire un éclairage nouveau et inattendu. L'expertise des ivoires, d'abord, confirma l'intuition du commissaire Bailleul : bon nombre de ces objets, dont quelques merveilles de grande valeur, avaient été sculptés dans un ivoire jeune, autrement dit acquis illégalement. L'ordinateur du sculpteur livra les adresses e-mail de plusieurs dizaines de contacts, dans différents pays du continent africain. Manifestement, Levasseur avait mis à profit ses séjours en Afrique pour mettre en place un vaste réseau d'approvisionnement. Il n'y avait plus qu'à remonter la filière. Cette partie de l'enquête ne faisait que commencer, elle dépassait largement les prérogatives et les compétences de la police judiciaire de Dieppe. Pour autant, si celle-ci n'avait pas, la première, lancé son filet avec autant de doigté que de réussite, la pêche eût été impossible, comme l'écrivit "Paris-Normandie", en veine de chauvinisme.

L'ordinateur révéla des secrets plus intimes sur l'art et la vie sentimentale du maître ivoirier, qui avaient fini par se confondre au fil du temps. Pour le meilleur peut-être, à coup sûr pour le pire à présent. Pierre-Yves Levasseur avait cherché désespérément à rompre sa solitude. Et il y était parvenu, dans la

plus grande discrétion. Du moins jusqu'à cette tragique Foire aux Harengs. Ses courriels enflammés mirent un nom sur le cadavre du port : Mamadou Dialo. Mais aussi sur l'étonnante statue d'homme noir en ivoire, plus vraie que nature, qui trônait dans la chambre face au lit du sculpteur, un lit à baldaquin dont les colonnes, sculptées, étaient elles aussi en ivoire. "Un nègre blanc !" s'était exclamé sans retenue le lieutenant Deschamps en la découvrant. A n'en pas douter, l'homme qui avait servi de modèle à ce nu d'un blanc laiteux et à l'érotisme dérangeant était le noir au corps de rêve qu'on voyait sur les centaines de photos trouvées dans l'ordinateur de Levasseur. Le sculpteur l'avait amoureusement photographié sous toutes les coutures, dans les poses et les tenues les plus variées. Sur certaines, on le voyait danser, nu ou dans un costume semblable à ceux que portait la troupe qui s'était produite à la Foire aux Harengs. La mort et le séjour dans l'eau avaient eu beau injurier sa beauté, on reconnaissait ses traits et son corps magnifiquement dessinés. La correspondance du sculpteur apprit aux enquêteurs que Levasseur était tombé passionnément amoureux de ce jeune et beau danseur qu'il avait connu en Casamance. Faisant d'une pierre deux coups, il en avait fait son amant et son principal agent de liaison sur le sol africain. Leur relation avait pris du plomb dans l'aile du jour où le jeune homme, qui pourvoyait à ses besoins de tendresse et d'ivoire à la fois, avait cherché à faire monter les enchères sur les deux tableaux. D'orageuse, leur liaison était devenue carrément explosive. Dans la nuit du 16 novembre 2013, ivre d'alcool et de rage, Mamadou Dialo y avait mis fin de façon aussi radicale que définitive. L'assassin, pris de remords, avait-il voulu mettre fin à ses jours ? Eprouvait-il un sentiment pour son riche amant dieppois et regrettait-il amèrement de l'avoir trucidé ? Ses complices avaient-ils voulu le punir d'avoir égoïstement mis fin à un trafic qui s'était avéré juteux jusqu'alors, et pour un motif difficilement pardonnable à leurs yeux, qui plus est ? Meurtre ou suicide, sa fin resterait durablement un mystère.

*

Jacques Bailleul avait invité Isabelle Carpentier au *Turbot*, pour fêter la fin de cette éprouvante enquête. Ils s'étaient mis d'accord pour taire à la presse la liaison du sculpteur, révéler au grand jour le trafic d'ivoire auquel il se livrait depuis de longues années ternirait suffisamment sa réputation *post mortem*.

"En fin de compte, nous avons tort, nos deux morts sont bel et bien associés, lâcha le procureur, entre deux bouchées de poisson.

- On peut même dire qu'ils font la paire, acquiesça le commissaire. Il faillit ajouter "comme vous et moi", mais c'eût été un peu lourd. Il se contenta de "comme nos deux soles",

plus approprié au lieu et à l'affaire, comme à ce qu'ils avaient dans leurs assiettes.

- Ça change agréablement du hareng, vous ne trouvez pas ? répliqua malicieusement le procureur, avec un désarmant sourire en coin...

Michel Mirandon

Paris, le vendredi 28 février 2014